# Wentworth-Nord

Sécurité publique-Service des constables

La municipalité de Wentworth-Nord fait face à plusieurs défis du non-respect de la règlementation. Voulant améliorer la situation, un service de constable de la sécurité publique a été mis en place en 2020. Les patrouilles, principalement pendant la saison estivale où la population est plus que doublée, sont présentes sur l'ensemble du territoire.

Des officiers publics assermentés, ont le pouvoir et le devoir de faire appliquer le Code municipal, les règlements municipaux, le Code de procédure pénale et le Code criminel.

Le service des constables applique notamment :

- **Le règlement 2016-459 concernant la protection et l'accès aux plans d'eau**;
- **Le règlement 2019-556 concernant le contrôle des animaux;**
- **Le règlement SQ-2019 concernant la circulation, le stationnement, la paix et l'ordre.**
- **Le règlement 2020-155 concernant les nuisances;**
- **Le règlement 2016-463 concernant la circulation, la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre, sur le réseau de sentiers de la municipalité;**
- **Le règlement 2016-465-4 concernant la prévention incendie en partie, de la section sur les feux à ciel ouvert et feux d'artifice**.

Nous sommes présents à la demande du service de sécurité incendie et des premiers répondants et de la sécurité civile ainsi que d'autres services municipaux pour les assister selon leur besoin.

Nous encourageons également les associations de lacs ou communautaires à nous contacter pour discuter de problématiques relatives à l'application de ces règlements.

Pour ce faire, le service des constables effectue des patrouilles de surveillance sur tout le territoire, et répond aux plaintes reçues principalement par courriel constable@wentworth-nord.ca ou par téléphone au (450) 858-4496.

**Note** : Advenant une situation qui nécessite une intervention immédiate et que le service des constables n'est pas disponible (service à temps partiel) pour un problème relié à l'application du règlement susmentionné, veuillez communiquer avec la Sureté du Québec, service aux citoyens au (514) 598-4141.

Pour toute autre urgence, composez le 911.